

La **FCOS** (**F**ormation **c**ontinue **o**bligatoire à la **s**écurité) est une attestation obligatoire à tout conducteur routier et toute personne affectée à la conduite d'un véhicule de plus de 3,5 tonnes de [PTAC](#) que ce soit pour le transport de voyageurs ou de marchandises.

Conditions d'obtention

Le stage FCOS se déroule dans une [auto-école](#) ou un centre de formation spécialisé. Sa durée est de trois jours fractionnables. Contrairement à la [FIMO](#), il n'y a pas test éliminatoire en fin de stage mais une synthèse. Pour les personnes travaillant déjà dans le domaine, les stages peuvent se dérouler au sein de l'entreprise où ils travaillent.

Programme

- Présentation de la formation.
- Bilan des connaissances des conducteurs.
- Prise en compte et gestion d'un véhicule.
- Perfectionnement à la conduite.
- Règles de circulation routière et des manœuvres, prévention des accidents et respect des autres usagers.
- Sécurité au travail en circulation et à l'arrêt.
- Chargement du véhicule (uniquement en *FCOS Marchandises*).
- Répartition et sécurité des voyageurs (uniquement en *FCOS Voyageurs*).
- Gestes et postures.
- Réglementation du transport et réglementation sociale.
- Utilisation des moyens de contrôle des activités.

- Hygiène de vie du conducteur.
 - Évaluation des acquis.
-

Validité et renouvellement

La durée de validé d'une attestation FCOS est de cinq ans.

Reconversion

Il est possible de passer du transport de marchandises au transport de voyageurs (ou inversement...) en présentant l'attestation de sa spécialité avant la demande de stage. On ne suit qu'un stage FCOS de la spécialité où l'on veut se lancer, sur une durée de trois jours.